



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU LUNDI 12 Juin 2017

### Etaient présents : 10

Christine MEGEVAND, André VESIN, Jean Claude RUFFON, Daniel ATROUNE, Nicolas BERTHOUD, Rémi JOMARD, Lydiane LECRIVAIN, Jean Paul LE MANACH, Gérard THOMASSON, Laurent REY

### Excusé : 1

Christophe CLAEYS

*Date de la convocation du conseil municipal : 08/06/2017*

\*\*\*\*\*

### DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

### COMMISSIONS

### ASSOCIATIONS

La convention pour la mise à disposition du local a été envoyée aux 3 associations. On est en attente de leur réponse. Les travaux de mise aux normes pour l'accès à mobilité réduite vont être réalisés, selon les plans dessinés par M Desvallées. On prévoit de faire un pot d'accueil.

Le festival des musiques aura lieu le 30 juin 2019. La commune accueillera une ou deux musiques. Il faudra trouver des bénévoles pour la décoration, l'accueil des musiciens, le service des repas... 2 personnes par commune feront partie du comité d'organisation, et il faut compter environ 5-6 personnes pour le jour même. L'organisation et l'implication de la commune sera définie plus précisément au cours des différentes réunions qui auront lieu, à partir de septembre.

### BATIMENTS

L'appartement « du gîte » est prêt en vue de sa location au 15 juin.

Les travaux d'aménagement du local « La Fleur des Champs » vont être réalisés selon les plans de M. Desvallées, par les artisans avec qui nous travaillons habituellement (devis à demander).

Pour la salle polyvalente, l'architecte doit nous déposer le permis fin juillet.

Une subvention pourra nous être attribuée par la Région Auvergne – Rhône Alpes, dans le cadre du tourisme, pour la rénovation du bassin du Mont Sion. Il faut que nous présentions un projet, et concrétiser certaines idées : exposition de la pompe à incendie, fresque sur les murs,...

### CCAS

RAS

## **COMMUNICATION**

La répartition des articles pour le bulletin doit être faite.

## **SCOLAIRE – PETITE ENFANCE**

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été choisie concernant l'extension ou la construction d'une école neuve pour Andilly-Saint Blaise. Il s'agit du cabinet AMOME. Plusieurs scénarii seront étudiés.

## **URBANISME**

La réunion avec les services de l'Etat, le Scot, et la chambre d'agriculture pour le PLU des 10 communes concernées de la CCPC est reportée à fin juin.

## **VOIRIE**

Le dossier de sécurisation du chef-lieu a été déposé, et est en attente de validation du département.

Les travaux d'enrobé pour les allées du cimetière auront lieu début juillet.

L'emplacement pour les containers à OM de Lachenaz a été validé, au même endroit qu'actuellement pour les bacs roulants. Le château aura ses propres bacs (OM + verre). Pour la « Fleur des champs », le montant des travaux pour couper le local actuel et la mise en place des containers s'élève à environ 10'000 Euros, dont 1/3 pourrait être pris en charge par la CCPC. La copropriété ne souhaite pas donner suite. Un groupe de travail doit être créé pour valider un emplacement. Il faudra voir avec la CCPC la remise en état des emplacements actuels qui seront délaissés.

« Nico Paysage » a été contactée pour l'arrosage des fleurs en été. Il peut prendre en charge l'arrosage pour 35 Euros TTC par passage, incluant l'arrosage et le nettoyage. Le conseil municipal accepte de lui confier cette tâche, et remercie Daniel Atroune de s'en être occupé bénévolement pendant de nombreuses années.

Concernant la RD223, en descendant sur Cruseilles, sur la commune de Copponex, de nombreux graviers et matériaux ont été déposés sur la route suite aux orages. Il faudra prévoir un nettoyage de la route, et la remise en état des fossés avec le conseil départemental.

\*\*\*\*\*

## **SYNDICAT MIXTE DU SALEVE**

La journée « Mont Salève en Marche » est prévue le 2eme weekend de septembre, le 17 septembre.

La conférence « des lumières dans la nuit », à propos de la pollution lumineuse a lieu le 13 juin à Saint Blaise.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

La saison a bien commencé pour le centre nautique.

La création d'un restaurant au Pont de la Caille est en cours d'étude, et pourrait être confié à un entrepreneur privé. Un appel à projet va être lancé.

8<sup>ème</sup> édition de la randonnée cyclotouriste le 1<sup>er</sup> juillet

.....